

## بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je jure devant Dieu que j'ai écrit ce texte non pour défendre Aïcha ou le sunnisme, mais uniquement pour défendre la vérité au nom de la loi.*

*Ma foi me l'impose, mon devoir de musulman me l'ordonne.*

*Chaque musulman et musulmane a le droit, bien plus, le devoir d'apporter son concours à la science à condition qu'il ne soit pas purement hypothétique et que son intention soit pure.*

*Je jure, par Dieu, que je n'hésiterai pas à défendre un mécréant, un païen, une fourmi, si ces créatures de Dieu sont victimes d'une injustice.*

*Il n'existe pas de piété dans l'injustice. Jamais.*

**Réponse au « livret » intitulé *Aïcha, mère des croyant* Tome 1**  
**« La face cachée aux musulmans selon la version sunnite »**  
**Écrit par Al Baqir**

## السلام عليكم ورحمة الله و بركة

*Après avoir lu le livret intitulé : **Aïcha, mère des croyants**, Tome 1, « **La face cachée aux musulmans selon la version sunnite** », écrit par **Al Baqir**, j'ai immédiatement constaté que, si, effectivement, l'auteur argumente exclusivement comme il le dit avec des sources sunnites, bien que cela soit faux, il n'en demeure pas moins que sa croyance, le Chiisme, est fortement perçue. Bien évidemment, chaque musulman et musulmane est libre de choisir la doctrine qui lui semble la plus authentique. Chacun répondra de ces actes le jour dernier. A contrario, ce qui est fortement à déplorer est de constater que la plume de l'auteur n'est pas, et c'est le moins que l'on puisse dire, impartiale.*

*L'objectif clair de ce livre est de démontrer que Aïcha (رضي الله عنها) était non seulement une ignorante, mais plus grave, l'auteur la dénonce comme étant aussi une hypocrite, une rebelle et une criminelle.*

*Je vais à présent reprendre l'essentiel des arguments censés prouver que les accusations de l'auteur sont fondées, et on jugera alors, si oui ou non, les arguments avancés par l'auteur sont recevables.*

*Bien sûr, il ne s'agit pas de prendre la défense d'Aïcha aveuglement au nom de tel ou tel dogme comme le font la plupart des musulmans, lesquels, on le sait que trop bien, ne réagissent pas au nom de la loi, du droit et de la vérité, mais uniquement par esprit sectaire. En réalité, il ne s'agit que de répondre à une accusation qui, de toute évidence, est infondée.*

*Je crois que j'ai très clairement prouvé que je ne faisais pas partie de ces gens car, bien que « sunnite », je n'ai pas hésité à réfuter un certain nombre de points, lesquels étaient pourtant bien ancrés dans la pensée dite sunnite.*

***Que Allah me préserve de l'esprit sectaire comme il m'a préservé tout au long de ma vie. Amine.***

VOUS DITES À LA PRÉFACE DE VOTRE LIVRET JE CITE :

Qui est cette femme qui fait tant couler d'encre parmi les plus grands savants musulmans ? La majorité<sup>1</sup> des musulmans la décrit comme la femme la plus aimée du Prophète de Dieu. Sa vénération dépasse toutes les bornes au point de la considérer comme la plus grande femme de l'Histoire.

RÉPONSE :

C'est faux ! En effet, nous savons, à la lecture des livres de source Sunnite, que Aïcha n'était pas la femme préférée du Prophète. Puisqu'il existe un certain nombre de hadiths nullement contredits par d'autres hadiths, lesquels affirment très clairement que Aïcha ne venait que bien après Khadija et Fatima. Même si, il faut le souligner, Fatima était la fille du Prophète, si donc nous évoquons la question sous la rubrique « **Épouses du prophète** » Khadija avait la première place, si nous évoquons la question sous la rubrique « **Femmes vertueuses** » Aïcha ne serait que la cinquième. Puisque avant elle, on trouvera Marie, mère de Jésus ; Assia, épouse de Pharaon ; Fatima, Kadija, (ou l'inverse) et enfin Aïcha.

Le Prophète (صلى الله عليه و سلم) a dit : « *La meilleure des femmes est Maryam, la fille de Imran, ensuite vient Fatimah, la fille de Mouhammad, ensuite Khadijah, la fille de Khouwaylid, ensuite 'Assiyah, la fille de Mouzahim.* »

Le Prophète (صلى الله عليه و سلم) a dit: « *Les meilleures femmes des gens du paradis sont Khadija bint Khouwaylid, Fatima bint Mouhammad, Assia bint Mouzâhim, femme de Pharaon, et Maryam bint Imra : qu'Allah les agrée toutes.* » (Hadith rapporté par Ahmad, n°1/293)

Abou Moussa al Ach'ari rapporte que le Messager d'Allah – Prières et bénédiction d'Allah sur lui – a dit : « *Il y a beaucoup d'hommes parfaits, mais parmi les femmes, il n'y en a eu que trois : Assia bint Mouzâhim femme de Pharaon, Maryam bint Imran et Khadija bint Khouwaylid, et la supériorité de Aïcha sur les autres femmes est comme le « Tharid » sur tous les autres plats.* » (Hadith rapporté par Mouslim n°70/2431.1)

Dire ensuite que *La majorité<sup>1</sup>* (donc selon votre note de renvoi 1 « les sunnites ») *des musulmans la décrit comme la femme la plus aimée du Prophète de Dieu, que sa vénération dépasse toutes les bornes au point de la considérer comme la plus grande femme de l'Histoire* est faux. En tout cas, ce n'est écrit dans aucun de nos livres.

Votre première affirmation est donc fausse !

Je poursuis.

VOUS DITES À LA PRÉFACE DE VOTRE LIVRET, JE CITE :

... des chiites (les partisans des Ahlul Bayt)

RÉPONSE :

Vous dites : «... *des chiïtes (les partisans des Ahlul Bayt)* ». Je suis désolé ! Je ne suis pas Chiïte, cependant, je me considère aussi comme un fervent partisan d'Ahlul Bayt ! Je ne crois pas que la famille du Prophète soit le monopole des Chiïtes ou de toute autre tendance de l'islam ! De plus, je doute fort que les Ahlul Bayt approuvent nombre de vos propos et comportements !

En théorie, tous les musulmans sont des Chiïtes au sens partisan d'Ali et de la famille du prophète, là où nous ne sommes plus Chiïtes est lorsqu'il s'agit au « nom » de l'amour de la famille du Prophète d'agir comme les Chiïtes le font.

Je crois qu'il faut bien faire la différence entre les Chiïtes de l'époque et les Chiïtes d'aujourd'hui. Puisqu'il faut savoir que le mot Chiïte vient du terme *chira* qui signifie *partisan*, en l'occurrence d'Ali et par extension de la famille du prophète. Je dis que *chira* signifie **partisan, en l'occurrence d'Ali et par extension de la famille du prophète**, puisqu'il faut aussi savoir, que l'idée d'être partisan a émergé à l'époque du califat d'Ali : il désignait celles et ceux qui se sont rangés du côté d'Ali (de la vérité), notamment contre Mourawiya. Puisque à l'époque du Prophète, la question du *partisan de...* ne se posait pas, un musulman était, conformément à certains versets et à nombre de hadiths, forcément partisan du prophète et de sa famille, donc d'Ali.

Tous les musulmans sont, en théorie, *Chiïte* au sens primaire du terme.

Je disais donc que les Chiïtes de l'époque n'étaient pas les même que ceux que l'on connaît aujourd'hui. En effet, les Chiïtes étaient uniquement ceux qui ont soutenu Ali dans son combat contre, entre autres, Mourawiya, lesquels ne revendiquaient aucun dogme sinon celui de l'islam : ils n'avaient aucune revendication, qu'elle soit politique ou théologique, sinon celle de l'islam. Ainsi, avec le temps, les divisions, les divergences et les manipulations opérées par les ennemis de l'islam, le Chiïte est devenu le Chiïsme ayant pour socle telle et telle revendication accompagnée de telle et telle pratique parallèle à l'islam dit sunnite, ou plus exactement orthodoxe.

Il exista d'innombrables sectes Chiïtes, mais une seule demeure réellement, celle des duodécimains. Les autres n'ont pas réussi à convaincre beaucoup de personnes.

Dépôt de bilan !

Certaines revendications Chiïtes sont recevables, d'autres le sont beaucoup moins, et d'autres pas du tout, puisque, à partir de tel ou tel fait historique, on s'est permis de tirer telle ou telle conclusion pas toujours exacte, parfois carrément inacceptable, sans pouvoir dénombrer le nombre important d'innovations. Les autres tendances ne sont pas non plus irréprochables. En fait, le point de départ du Chiïsme fut le soutien à Ali, puis à ses

enfants, puis à répandre que la succession du prophète fut usurpée, puis à reprendre que tel et tel compagnon est un traître, puis à prendre ses distances avec le centre, puis à se forger au fil des années et des siècles une croyance indépendante et parallèle de l'islam orthodoxe et ce jusqu'à nos jours. Et ce n'est malheureusement pas fini.

Il faut savoir que nombre de revendications Chiites ont une source sunnite ; cependant, on n'hésite pas à dénaturer les faits et à les « étudier » de façon parfaitement déloyale. Preuve supplémentaire, ce livret !

Nous allons constater qu'une fois de plus on n'hésite pas à dénaturer la vérité pour ensuite l'accompagner de commentaires fallacieux à l'encontre des musulmans et musulmanes qui, en dépit de leurs erreurs ou péchés, ont été des proches du Prophète, lequel est mort, entouré de ces mêmes personnes. Cela ne veut pas pour autant dire que ces personnes soient irréprochables, mais dans la question ici soulevée, les arguments sont affligeants, puisque l'on sait que des événements ultérieurs à la vie du Prophète, et parfois même peu de temps avant sa mort, ont considérablement assombri le « CV » de tel ou tel compagnon – ce qui ne nous permet pas pour autant de dire tout et n'importe quoi.

Avoir un esprit critique est le propre de tout cerveau équilibré ; cependant, au vu des ces écrits, je ne peux considérer qu'il ne s'agisse pas que d'esprit critique !

Manifestement, le sectarisme détruit l'esprit critique.

On ne peut pas dire que Ammar Ibn Yasser, que l'on peut considérer comme étant un Chiite (partisan d'Ali) puisqu'il a soutenu Ali jusqu'à sa mort, ait été pour autant à l'image d'un Chiite duodécimain ! Sûrement pas ! Peut-on penser que Ammar Ibn Yasser a insulté Aïcha, Abou Bakr, Omar, Othman ? Sûrement pas !

Les Chiites contemporains ne font pas toujours honneur à la famille du Prophète. Ils en font trop et vont trop loin ! Il semblerait que lorsqu'il s'agit de casser du Omar ou du Aïcha, ils ne respectent aucune loi ni morale – ce qui, de toute évidence, n'est pas très Ahlul Bayt !

Nous avons sous nos yeux un livret qui insulte clairement Aïcha, alors que nous savons que ni Ali ni aucun Ahlul Bayt n'a jamais insulté Aïcha ou tout autre compagnon.

VOUS DITES À LA PRÉFACE DE VOTRE LIVRET, JE CITE :

L'idée de dire qu'elle avait commis l'adultère, cette fausse accusation est irrecevable, puisque le Saint Coran en des termes explicites déclare que ceux qui accusent d'adultère une femme connue sans présenter à l'appui de leur accusation quatre témoins à charge seront châtiés, et à notre connaissance aucun témoin ne fut présenté. On dira qu'elle fut préservée par la grâce divine en ce qui concerne les doutes émis à son égard, uniquement sur la question du libertinage. L'affaire est classée.

RÉPONSE :

Vous sous-entendez donc que Aïcha a pu commettre l'adultère, puisque selon vous, le Coran n'a pas innocenté Aïcha, mais uniquement « *déclare que ceux qui accusent d'adultère une femme connue sans présenter à l'appui de leur accusation quatre témoins à charge seront châtiés* » ! En conséquence de quoi, et puisqu'il n'y a pas eu quatre témoins, l'accusation est irrecevable. Mais selon vous, cela ne veut pas dire pour autant qu'elle n'a pas commis l'adultère !

Voilà si j'ai bien compris votre raisonnement !

Vous ne faites que conjecturer et nous savons ce que dit Allah de la conjecture !

*« Ô vous qui avez cru ! Évitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché. Et n'espionnez pas ; et ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ? (Non !) Vous en auriez horreur. Et craignez Allah. Car Allah est grand accueillant au repentir, très miséricordieux ».*  
(Sourate 49, verset 12)

## VOUS DITES AU CHAPITRE 1 DE VOTRE LIVRET, JE CITE :

Un jour, elle dit au Prophète à propos de Khadija, sa première femme : «Comment Khadija peut-elle être comparée à moi ? C'était une vieille femme aux joues rouges et Allah t'a donné meilleure qu'elle.» Le Prophète se mit très en colère.

À une autre occasion, l'une des mères des croyants envoya au Prophète un plat, qui était chez Aïcha, pour lui témoigner son amour. Aïcha fit disparaître le plat et son contenu.

Une fois, elle fit ces remarques au Prophète de Dieu : «C'est bien vous qui prétendez être le Prophète d'Allah [...] Soyez juste !» Son père, qui était présent à ses côtés, lui administra une telle correction sur le visage que du sang s'écoula.

## RÉPONSE :

Vous nous citez ci-dessus un certain nombre de récits pour en conclure que Aïcha fut malsaine. Puisque tous ces récits, que je ne conteste nullement, ont servi à corroborer votre « étude », laquelle n'a d'autre but que de mettre gravement en accusation Aïcha.

Alors qu'à la lecture des récits ci-dessus cités on se rend immédiatement compte qu'il ne s'agit que de jalousie de femme, comment peut-on ensuite argumenter en disant : « *Vous avez vu quelle femme fut Aïcha ?* » ? Je crois que ces récits sont parfaitement ordinaires et qu'ils ne doivent pas, et ne peuvent en aucun cas, servir à discréditer Aïcha en tout cas dans le sens où vous le souhaitez.

Je crois que votre jugement est plus qu'excessif : il est injuste et gravement attentatoire. Vous aurez à en répondre le jour où chaque homme et femme répondra de ses actes, de ses dires et de ses écrits.

VOUS DITES AU CHAPITRE 1 DE VOTRE LIVRET, JE CITE :

La plupart des complots préparés contre le Prophète de Dieu par Aïcha se réalisaient avec l'aide de Hafsa. Ce qui est étrange c'est qu'elles se comprenaient mutuellement et étaient en complète harmonie, similairement à leurs pères respectifs, Abou Bakr et Umar bin Al-Khattab. Avec la seule différence que, chez leurs filles, l'instigatrice était Aïcha et Hafsa son auxiliaire, tandis que Umar bin Al-Khattab était l'instigateur et Abou Bakr jouait le rôle du faible, de l'auxiliaire.

RÉPONSE :

Vous nous parlez de complot alors qu'en réalité il ne s'agit que d'histoires de femme ! Que Aïcha ait fait de petites cachotteries sans réelle importance, nous le savons tous, mais de là à parler de **complot** je crois qu'une fois de plus le terme est excessif ! Vous avez une rhétorique parfaitement étudiée pour amener les gens là où vous voulez qu'ils aillent ! Or, j'appelle les gens à bien lire les récits et à ne pas machinalement en faire une jonction avec les commentaires de l'auteur car le décalage est énorme !

Ensuite vous nous dites, je cite : « *Avec la seule différence que chez leurs filles, l'instigatrice était Aïcha et Hafsa son auxiliaire, tandis que Umar bin Al-Khattab était l'instigateur et Abou Bakr jouait le rôle du faible, de l'auxiliaire.* »

Pouvez vous nous citer un seul complot qu'auraient ourdi Abou Bakr et Omar ? Vous n'en citez aucun ! Et pour cause, il n'en existe aucun, sauf probablement dans votre imaginaire.

Je vous invite à me fournir des preuves – une me suffirait, laquelle permettra d'établir que Abou Bakr et Omar ont comploté !

Je m'engage à en faire état sur ce même site.

Si vous ne le faites pas, nos frères et sœurs soucieux et soucieuses de la vérité et de la loi sauront alors à qui ils ont à faire !

VOUS DITES AU CHAPITRE 2 DE VOTRE LIVRET, JE CITE :

Question 1 : Comment le Prophète pourrait aimer une femme qui ment, calomnie, médit, et doute sur Allah et son Prophète en le suspectant d'injustice ?

Question 2 : Comment le Prophète pourrait aimer une femme qui l'espionne, qui sort de chez elle sans son autorisation pour aller le chercher ?

Question 3 : Comment le Prophète pourrait aimer une femme qui insulte ses femmes, même celles qui sont décédées ?

Question 4 : Comment le Prophète pourrait aimer une femme qui déteste son fils Ibrahim, et accuse sa mère Mariya d'être une menteuse ? Comment le Prophète pourrait aimer une femme qui interfère entre lui et ses autres femmes en usant de différentes ruses, au point de commettre l'irréparable, c'est-à-dire le divorce ?

Question 5 : Comment le Prophète pourrait aimer une femme qui déteste sa fille, Fatimah Az-Zahra, et qui déteste son cousin, l'émir des croyants, l'imam Ali, au point de ne point mentionner son nom ou de ne point pouvoir dire quelque chose de bien sur lui ?

RÉPONSE :

Toute question mérite des réponses, mêmes les plus insensées, alors je vais vous répondre !

RÉPONSE À LA QUESTION 1 : Comment le Prophète pourrait aimer une femme qui ment, calomnie, médit, et doute sur Allah et son Prophète en le suspectant d'injustice ?

À quel moment Aïcha a menti ? Ou plus exactement, à quel moment Aïcha a menti et ce mensonge a-t-il été considéré comme un mensonge caractérisé, c'est-à-dire laissant à penser que le ou la menteuse est de faible conception religieuse ? Vous nous parlez de mensonge alors qu'il ne s'agit en réalité que d'agissements coutumiers à la femme et dont Aïcha n'a pas été purifiée !

De plus, vous qualifiez Aïcha de menteuse comme s'il elle avait passé son existence à mentir ! Alors que vous savez très bien que taxer un tel ou une telle de menteuse, voleuse, innovateur... etc. implique obligatoirement que la personne soit coutumière de ce fait ! Et si je ne m'abuse, ce n'est pas le cas ! Mais comme je l'ai déjà dit, votre rhétorique est parfaitement étudiée, je le regrette, dans le mauvais sens !

RÉPONSE À LA QUESTION 2 : Comment le Prophète pourrait aimer une femme qui l'espionne, qui sort de chez elle sans son autorisation pour aller le chercher ?

Combien de fois Aïcha a-t-elle espionné le prophète ? Mille, deux mille, cent mille fois ? Non ! Alors pourquoi parler d'espion comme s'il s'agissait d'un membre du Mossad ou de la C.I.A ! De plus, vous oubliez peut-être que c'est Aïcha elle-même qui narre cette histoire !!! Étrange, non ? Si elle avait pressenti qu'elle agissait mal voire très mal, aurait-elle elle-même narré cette histoire ?

Cela prouve bien que l'ampleur que l'on veut donner à cette histoire est excessive.

De toute façon, avec les Chiïtes, on est toujours dans l'excès lorsqu'il s'agit de casser du Omar ou Aïcha !

RÉPONSE À LA QUESTION 3 : Comment le Prophète pourrait aimer une femme qui insulte ses femmes, même celles qui sont décédées ?

Je vous mets au défi de nous citer un seul récit où Aïcha a insulté qui que ce soit ! Puisque j'imagine, vous faites peut-être allusion à ce récit : Un jour, elle dit au Prophète à propos de Khadija, sa première femme : «Comment Khadija peut-elle être comparée à moi ? C'était une vieille femme aux joues rouges et Allah t'a donné meilleure qu'elle.»

Si c'est cela que vous appelez insulter ! Ces propos sont une critique, mais sûrement pas une insulte !

RÉPONSE À LA QUESTION 4 : Comment le Prophète pourrait aimer une femme qui déteste son fils Ibrahim, et accuse sa mère Mariya d'être une menteuse ? Comment le Prophète pourrait aimer une femme qui interfère entre lui et ses autres femmes en usant de différentes ruses, au point de commettre l'irréparable, c'est-à-dire, le divorce ?

Je vous apporte la même réponse qu'aux précédentes questions : votre jugement est excessif ! De plus, vous vous posez la question de savoir « **Comment le Prophète pourrait aimer une femme qui...** » Et pourtant, le Prophète l'a bien aimée puisqu'il est mort et Aïcha était toujours sa femme ! Étrange ! On essaie de démontrer que Aïcha était une femme indigne et que, par conséquent, nul vrai musulman ne voudrait d'elle, alors qu'elle fut l'épouse du Prophète jusqu'à sa mort ! Peut-on alors penser que le Prophète est resté avec une femme que même le dernier des musulmans ne désirerait ?

Ou alors, doit-on penser que le Prophète est resté avec Aïcha de force ?

Votre accusation est nulle et ridicule !

RÉPONSE À LA QUESTION 5 : Comment le Prophète pourrait aimer une femme qui déteste sa fille, Fatimah Az-Zahra, et qui déteste son cousin, l'émir des croyants, l'imam Ali, au point de ne point mentionner son nom ou de ne point pouvoir dire quelque chose de bien sur lui ?

Détester... détester ! Qu'elle ait eu de l'aversion pour Ali et peut-être pour d'autres membres de la famille du Prophète, sûrement, mais de là à parler de détester toute la famille du Prophète au point de nous laisser imaginer que, si elle avait pu, elle aurait massacré toute la famille du Prophète, ce sont des histoires de famille et chez les arabes il y en a beaucoup !

Le Prophète était au courant plus que vous et moi de qui était Aïcha : il la garda et il quitta ce monde, l'ayant pour épouse, ce qui induit, qu'on le veuille ou pas, qu'elle méritait le respect qui est dû à toute femme du Prophète, et non d'être insultée de menteuse, démon... etc.

**Je vous rappelle que vous êtes en train d'insulter la femme du Prophète !**

**VOUS DITES AU CHAPITRE 2 DE VOTRE LIVRET, JE CITE :**

Le comportement de Aïcha était si méprisable comme le montre l'hadith suivant : « D'après Abdallah Ibn Muhammad, d'après Abd Assamad, d'après Shou'ba, Abou Bakr Ibn Hafs a dit : 'J'ai entendu Aba Salama dire : 'Je suis rentré, accompagné du frère de Aïcha, auprès de Aïcha. Son frère la questionna au sujet du bain du Prophète, elle demanda alors qu'on lui apporte un récipient contenant environ un Sâ' (unité de mesure) [d'eau], elle se lava et en déversa sur sa tête et se trouvait entre nous et elle un voile.»

**RÉPONSE :**

**COMPRENDS PAS !!!**

VOUS DITES AU CHAPITRE 3 DE VOTRE LIVRET, JE CITE :

Sa rivalité contre les Ahlul Bayt la poussa à manipuler les plus faibles d'esprit à tel point qu'elle prétendit que le Prophète mourut dans ses bras. D'après elle, le Prophète lui dit : « Appelle ton père et ton frère pour que je puisse écrire un testament pour eux, il se peut que quelqu'un fasse une allégation qui soit réfutée par Allah, son Prophète, et les croyants, à moins que ce soit en faveur de Abou Bakr. »

Après qu'elle a rapporté ces paroles, est-ce que quelqu'un a osé lui demander par quel empêchement elle n'a pas appelé son père et son frère ?

RÉPONSE :

Lol... vous devriez savoir, puisque vous vous posez en érudit, ce qui suit :

*El-Qâsim ben Mohammed* rapporte que Aïcha avait dit : « **Ah ! ma tête !** » *L'Envoyé de Dieu lui dit* : « **Si cela arrivait pendant que je suis vivant, je demanderais pardon à Dieu pour toi et ferais des prières pour toi. – Malheureuse que je suis !** reprit Aïcha, par Dieu, je crois que tu désires ma mort et, si elle arrivait, tu passerais le reste de ta journée à faire le jeune marié avec une de tes femmes. – Pas du tout, répondit le Prophète, c'est moi qui puis dire : **Ah ! ma tête ! Je pense – ou, suivant une variante, je désire – envoyer chez Abou Bakr et son fils pour le désigner comme mon successeur dans la crainte qu'on ne lui conteste le pouvoir ou qu'il ait des compétiteurs.** » Ensuite, **il ajouta : « Dieu ne voudra pas qu'il en soit autrement et les croyants repoussent tout autre compétiteur – ou, suivant une variante : Dieu repoussera tout autre compétiteur – et les croyants ne voudront pas qu'il en soit autrement.** » [Extrait de *Les Traditions islamiques, Tome 4 (El Bokhâri, Éditions Librairie d'Amérique et d'Orient) ; Titre XCIII : « Des sentences » ; Chapitre LI : « De la désignation du calife » ; hadith n° 1 ; p.526.*]

Alors, bien évidemment, on peut douter de l'authenticité de ce hadith comme on peut douter de l'authenticité de n'importe quel autre hadith, mais la réponse à votre question est dans le texte que vous avez cité et que j'ai soulignée : ne l'avez-vous pas vue ? Vous nous dites : « Après qu'elle a rapporté ces paroles, est-ce que quelqu'un a osé lui demander par quel empêchement elle n'a pas appelé son père et son frère? »

Non personne ne lui a posé la question puisque cette question n'a pas lieu d'être, étant donné qu'elle figure dans le même récit rapporté par elle-même, lequel nous apprend que lorsque le fils d'Abou Bakr voulut aller chercher son père, le Prophète dit : « Ce n'est pas la peine. » D'ailleurs, pour celles et ceux qui en doutent, je vous invite à lire les livres de sources et vous trouvez ces paroles du Prophète. Elles ne figurent pas explicitement dans le récit que je viens de narrer, mais vous pourrez la trouver, comme je vous l'ai dit, dans nombre de livres de sources, dits sunnites. Peut-on alors penser que votre récit est différent, qu'il s'agisse d'une variante ? Non, puisqu'il n'existe, à ma connaissance, aucune variante ! Alors comment avez-vous pu, ainsi, vous « égarer » ? Étrange ! De plus,

vous nous dites que «Ce livret a été écrit en se basant exclusivement sur des hadiths sunnites ». Donc, vous auriez extrait votre récit dans un ouvrage sunnite ? Or, dans les ouvrages de source sunnite, et toujours à ma connaissance, la seule version existante est celle que j'ai citée ci-dessus !

Comment pouvez-vous alors nous expliquer que dans votre récit il ne figure pas cette intervention du Prophète ? Peut-on avoir les références de votre récit pour le vérifier ? J'en doute fort puisqu'il n'existe pas !

De plus, et en supposant même que votre récit aurait existé, votre devoir d'écrivain et d'érudit vous impose, en définitive, de prendre en compte l'intervention du Prophète, et par conséquent, de ne pas dire ce que vous avez dit ici, puisque vous aurez été en possession d'au moins un récit où l'on peut lire l'intervention du Prophète ce qui, obligatoirement, annule le doute sur une prétendue magouille d'Aïcha !

VOUS DITES AU CHAPITRE 5 DE VOTRE LIVRET, JE CITE :

Cette tradition est une pure invention des Umayyades afin de faire porter le chapeau sur Abdullah bin Zubayr, et de faire croire aux plus faibles d'esprit que Aïcha ne souhaitait pas continuer son chemin. Bien que Aïcha eût connaissance du nom du propriétaire de l'oasis, bien que les chiens aient aboyé sur elle, et bien qu'elle fût la seule femme sur un chameau, elle ne remarqua pas le mensonge de Abdullah bin Zubayr. C'est assez marrant ! Mais que dire de ces idiots qui ont forgé une telle tradition alors que Aïcha était déjà sur un chameau ? Quelle fut l'utilité, alors qu'elle avait déjà désobéi les ordres de Allah et du Prophète, d'après le verset précédent ? Aïcha est allée à l'encontre d'un ordre divin, et rien ni personne ne pourrait affirmer le contraire.

RÉPONSE :

Vous dites qu'il s'agit d'une tradition purement inventée, mais je vous rappelle que vous n'êtes pas le dernier de la classe en invention !

De plus, pouvez-vous nous prouver que cette tradition a été inventée ou doit-on vous croire sur parole ?

Après ce que j'ai constaté, je préfère encore me fier au texte plutôt qu'à une fantaisiste histoire d'invention !

Quoi qu'il en soit, votre accusation, tout comme vos accusations à l'encontre d'Aïcha, ne repose sur absolument rien.

VOUS DITES AU CHAPITRE 7 DE VOTRE LIVRET, JE CITE :

Le Prophète de Dieu avait averti la Umma contre la sédition de Aïcha à de nombreuses occasions. Un jour il se leva et pointa son bras vers la maison de Aïcha en disant : « C'est de là que commenceront les ennuis, d'où les cornes du diable vont s'élever. »

Muslim a aussi rapporté dans son livre de hadiths de Iqrima bin Ammar, de Salim, de Ibn Umar qui a dit : « Le Prophète de Dieu sortit de la maison de Aïcha et dit : « Le pivot de la mécréance est là, d'où les cornes de satan s'élèveront. »

RÉPONSE :

Effectivement, nous avons bien ces récits chez Boukhari et Mouslim, cependant sous forme de variantes, et tout comme la fait le mythomane Tijani dans son livre minable, *Comment j'ai été guidé*, vous avez pris la version qui arrange le plus vos affaires. Je m'explique.

Voici les textes en question :

*« Abdellah fils d'Omar j'ai vu l'envoyé de Dieu montrer l'orient en disant « Voyez c'est là, c'est là qu'est la sédition, là où monte la corne du diable. »*, Sentence prophétique rapportée par l'authentique de Boukhari, volume 2.

Il ne s'agissait donc pas de la désignation de la maison d'Aïcha par le Prophète, mais de **l'Orient** !

*« Abou Mas'oud rapporte en faisant remonter la tradition au Prophète que celui-ci a dit : « Là viendront les troubles et ce disant, il désigna l'Orient, la perversité et la dureté des cœurs parmi les braillards nomades qui arriveront à la queue de leurs chameaux et de leurs boeufs dans les tribus de rebia et de modar. »* Sentence prophétique rapportée par l'authentique de Boukhari, volume 2.

Constatons que le Prophète désigna, une fois encore, non pas la maison de son épouse Aïcha mais **l'Orient** !

*Salim rapporte que son père Abedelah fils d'Omar a entendu le Prophète dire pendant qu'il était en chaire : « Hélas il y aura des troubles » et ce disant, il montra l'Orient. « C'est par là qu'apparaîtra la corne du démon »*, Sentence prophétique rapportée par l'authentique de Boukhari, volume 2.

*« Le fils d'Omar a entendu le Prophète dire « Les troubles viendront d'ici », en désignant l'orient »*. Sentence prophétique rapportée par l'authentique de Boukhari, volume 2.

Constatons, une fois de plus, que la majorité des récits en ce sens désignent non pas la maison d'Aïcha, mais **l'Orient**.

À travers ces textes, on constate bien que le prophète montre non pas que la maison d'Aïcha (donc sa propre maison) mais aussi l'Orient. Alors pourquoi nous dissimule-t-on les récits qui désignent **l'Orient**, pour ne nous narrer **que** le récit qui désigne la maison d'Aïcha ? Sûrement pour accabler Aïcha !

Il est bien évident que le prophète ne peut ainsi désigner sa maison, puisque l'on ne peut croire que le prophète humilierait ainsi, en public, sa femme. Cela est parfaitement impossible ! Mais les Chiites ont ce don malsain de manipuler les hadiths afin de pouvoir ensuite apporter des commentaires bien « pimentés ».

Il est patent que vous connaissez ces récits puisqu'ils figurent dans les deux *sahih* mais vous avez choisi celui qui vous permettra le mieux de casser Aïcha !

Le prophète montra l'Orient et non pas exclusivement la maison d'Aïcha ! Et si on réfléchit équitablement, on en arrivera à deux conclusions : d'abord que l'on ne peut plus avancer cet argument contre Aïcha puisqu'il est cassé par les récits qui évoquent l'Orient. La théologie veut, dans ce cas, que le « doute » profite à « l'accusé ». La suspicion ne doit donc plus peser sur Aïcha. Il faut donc avoir l'esprit très mal intentionné pour sélectionner uniquement le récit qui désigne la maison d'Aïcha, pour ensuite en tirer les conclusions que l'on a vues.

Ensuite, on ne peut penser que le Prophète, en public, parlerait ainsi de sa femme : cela est inimaginable ! Je vous rappelle que l'on parle du Prophète et non de JR Ewing, héros de la série *Dallas* !

VOUS DITES AU CHAPITRE 3 DE VOTRE LIVRET, JE CITE :

Aïcha fut certainement influencée par tous ces événements et a voulu par tous les moyens, même le mensonge, redresser l'image de son père. Nous l'avons vu envoyer son père afin de diriger la prière, au nom du Prophète alors que celui-ci avait nommé l'imam Ali. Quand le Prophète fut mis au courant de ce complot, il écarta Abou bakr pour le remplacer.

RÉPONSE :

Ce récit n'existe dans aucun livre de source sunnite : vous l'avez purement et simplement inventé ! Tous les livres de source sunnite rapportent ainsi l'histoire :

*El Aswâd* rapporte ce qui suit : « *Nous étions chez Aïcha, parlant du zèle qu'on doit apporter à la prière, du respect qui lui est dû, quand Aïcha nous dit : 'Au cours de la maladie qui emporta le Prophète, l'heure étant venue, on fit l'appel à la prière : 'Qu'on donne l'ordre à Abou Bakr de diriger la prière des fidèles, s'écria-t-il.' Quelqu'un fit l'observation suivante au Prophète : 'Abou Bakr est un homme sensible ; quand il se tiendra à ta place, il ne pourra pas diriger la prière des fidèles.'* Le Prophète, là-dessus, réitéra son ordre ; on lui renouvela l'objection. Alors, répétant son ordre pour la troisième fois, il dit : 'En vérité, vous êtes comme les dames égyptiennes de Joseph, allez dire à Abou Bakr qu'il dirige la prière des fidèles !' Abou Bakr se rendit donc à la mosquée et dirigea la prière. Le Prophète, se trouvant légèrement mieux, se rendit à la mosquée, en marchant, appuyé sur deux hommes. Il me semble encore le voir, traînant à terre ses deux pieds tant il souffrait. Abou Bakr voulait se retirer mais le Prophète lui fit signe de rester à sa place. On amena le Prophète jusqu'à Abou Bakr et il s'assit à côté de ce dernier. »

[Extrait de Les Traditions islamiques, Tome 1 (El Bokhâri, Éditions Librairie d'Amérique et d'Orient) ; Titre X : « De l'appel à la prière » ; Chapitre XXXIX : « Limite à laquelle le malade assiste à la prière » ; hadith n°1 ; p. 224.]

Je peux affirmer que votre récit n'existe dans aucun de nos livres ! Alors, lorsque vous dites que « Ce livret a été écrit en se basant exclusivement sur des hadiths sunnites ». Manifestement, vous mentez !

VOUS DITES AU CHAPITRE 7 DE VOTRE LIVRET, JE CITE :

Al-Bukhari a rapporté : « Quand Talha, Zubayr et Aïcha sont partis vers Bassorah, Ali envoya Ammar bin Yasir, et Al-Hassan Ibn Ali à Kufa. Al-Hassan monta sur la chaire alors que Ammar était resté debout en dessous de Al-Hassan. Nous nous sommes rassemblés. Et j'ai entendu Ammar dire : « Aïcha est passée par Bassorah ; par Allah, elle est la femme du Prophète, dans ce monde et l'au-delà, mais Allah nous teste afin de voir qui nous choisirons, elle ou lui. »

Remarquons comment le terme 'l'au-delà' fut ajouté dans cet hadith, puisque Ammar ne pouvait le savoir, ceci afin de faire croire aux plus faibles d'esprit que Allah pardonnera les péchés de Aïcha et le fera entrer au Paradis avec son époux, le Prophète de Dieu.

RÉPONSE :

Une fois encore, pouvez-vous nous prouver que le terme « *au-delà* » fut inventé ? Non !

Vous nous dites, je cite : « Remarquons comment le terme 'l'au-delà' fut ajouté dans cet hadith, puisque Ammar ne pouvait le savoir ». Je trouve vos propos complètement ridicules !

En effet, Ammar s'est exprimé selon le bon sens puisque, lorsque le prophète est mort, Aïcha était sa femme. Il est donc logique qu'elle sera aussi sa femme dans l'au-delà !

*Pour terminer, j'aimerais dire que votre livret ne comporte aucun élément sérieux pouvant mettre en accusation Aïcha. De plus, même si c'était le cas, cela vous permet-il pour autant de l'insulter et de la traiter d'hypocrite ?*

*Les Ahlul Bayt auraient été, je pense, les premiers à condamner votre démarche !*